

## L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

est convoquée le

## Jeudi 12 septembre 2024 à 20h00 à la Salle polyvalente

## Ordre du jour :

 Présentation et approbation de la prolongation des zones réservées sur l'ensemble des zones à bâtir

L'Administration communale

Le dossier en lien avec la prolongation des zones réservées sur l'ensemble des zones à bâtir est à disposition des intéressés au bureau communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Les documents sont également accessibles sur notre site internet <a href="www.illiez.ch">www.illiez.ch</a> (rubrique : Menu « Administration générale — Assemblée primaire et bourgeoisiale »).